



Bujumbura, Le 7/08/2018

A Monsieur le Directeur

Du Tourisme

No Réf. :18/AAN/2018

Objet : Aménagement des Centres

Touristiques Thermales

Monsieur le Directeur,

L'association des Amis de la Nature a l'honneur de vous proposer différentes possibilités de procéder aux aménagements des centres touristiques thermales du pays comme celui de : MUHWEZA, MUGARA, RUHWA, MUNINI, etc. Ces centres peuvent être dotés des pailletes, piscines, vestiaires, snack-bar, etc.

Je rappelle que les eaux thermales présentent les avantages au niveau de la santé et du tourisme

Avantage au niveau de la sante :

- Eau thermale contenant du soufre ont une action curative sur les muqueuses et permettent de soigner les rhumatismes, otites, asthme et bronchite ;
 - Le massage par jet d'eau thermale stimule la circulation du sang et favorise la perte du poids
 - Boire de l'eau bicarbonate facilitant considérablement la digestion
1. Avantage au niveau de l'économie
 - L'attraction touristique fait rentrer des devises dans le pays et fait connaitre le Burundi à l'étranger
 2. Le thermalisme est aussi une activité de détente
- Nous vous prions de recevoir, Madame le Gouverneur, l'assurance de notre tres franche collaboration

SABUSHIMIKE Mamert
Président de l'AAN

